

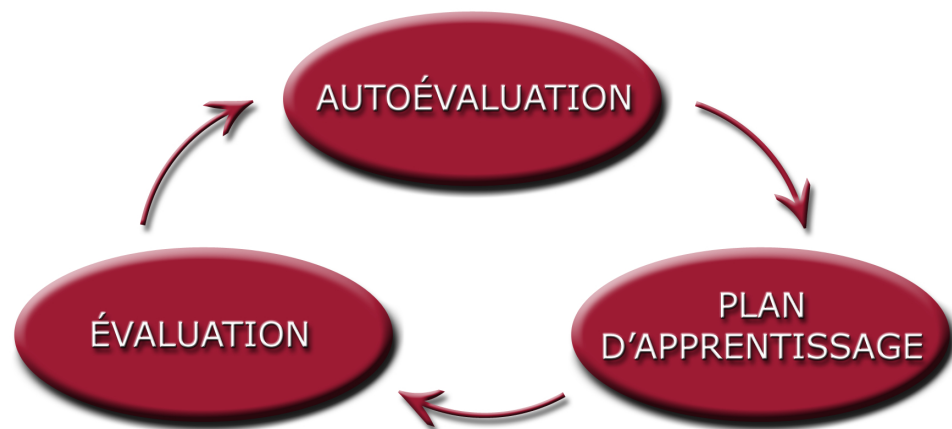
Programme de maintien de la compétence

P M C

a p p r e n d r e e n a c t i o n

Section 2

Guide en trois étapes pour satisfaire aux exigences du maintien de la compétence



GUIDE EN TROIS ÉTAPES POUR SATISFAIRE AUX EXIGENCES DU MAINTIEN DE LA COMPÉTENCE

Les trois étapes pour satisfaire aux exigences du Programme de maintien de la compétence sont les suivantes :

- 1. Autoévaluation :** Évaluation de votre pratique en fonction des *Normes d'exercice pour les infirmières immatriculées* de l'AIINB.
- 2. Plan d'apprentissage :** Élaboration et mise en œuvre de votre plan d'apprentissage.
- 3. Évaluation :** Évaluation des effets de vos activités d'apprentissage sur votre pratique infirmière.



GUIDE EN TROIS ÉTAPES POUR SATISFAIRE AUX EXIGENCES DU MAINTIEN DE LA COMPÉTENCE

Étape 1 – Autoévaluation

Évaluation de votre pratique en fonction des Normes d'exercice pour les infirmières immatriculées de l'AIINB

L'autoévaluation est un processus systématique qui consiste à examiner votre façon d'exercer la profession à l'aide des *Normes d'exercice pour les infirmières immatriculées* de l'AIINB comme cadre. C'est une approche qui vous permet de réfléchir de manière structurée sur votre façon d'exercer la profession et de déterminer vos besoins d'apprentissage au moins une fois par année.

Les *Normes d'exercice pour les infirmières immatriculées* sont des énoncés qui décrivent le niveau de rendement exigé de toutes les infirmières immatriculées dans leur pratique, quel que soit leur rôle ou leur milieu d'exercice. Chaque norme d'exercice est accompagnée d'une liste d'énoncés descriptifs correspondants qui montrent comment la norme peut être appliquée. On s'attend à ce que toutes les infirmières immatriculées puissent expliquer comment les énoncés descriptifs s'appliquent à leur pratique. Tous les énoncés descriptifs des normes d'exercice ne s'appliqueront pas à toutes les infirmières en tout temps et dans toutes les circonstances. Vous pourriez avoir à déterminer d'autres énoncés descriptifs pour décrire spécifiquement votre façon d'exercer.

Vous devez documenter votre autoévaluation au moins une fois par année dans la période précédant le renouvellement de l'immatriculation. Cette autoévaluation se veut un processus continu pendant toute l'année. Vous devrez peut-être revoir votre autoévaluation s'il y a un changement dans votre milieu de pratique ou dans vos responsabilités infirmières.

La *Feuille de travail – Autoévaluation* est un outil pour vous aider à documenter votre autoévaluation. En voici un échantillon.



GUIDE EN TROIS ÉTAPES POUR SATISFAIRE AUX EXIGENCES DU MAINTIEN DE LA COMPÉTENCE

Étape 1 – Autoévaluation (suite)

Évaluation de votre pratique en fonction des Normes d'exercice pour les infirmières immatriculées de l'AIINB

FEUILLE DE TRAVAIL – AUTOÉVALUATION

ÉCHANTILLON

Normes d'exercices pour les infirmières immatriculées

5) Responsabilité professionnelle et comptes à rendre

L'infirmière a des comptes à rendre au client, à l'employeur et à la profession et elle a la responsabilité de faire en sorte que sa pratique et sa conduite soient conformes aux prescriptions de la loi et respectent les politiques et normes applicables à la profession et au milieu d'exercice.

De quelle façon chaque énoncé descriptif des normes d'exercice s'applique-t-il à ma pratique?	Est-ce que je satisfais constamment aux attentes de l'énoncé descriptif?					Cette année, je me concentre sur cet énoncé descriptif
	Pas du tout	Parfois	La plupart du temps	Toujours	Sans objet	
5.1 Je suis renseignée sur les lois en vigueur et sur les politiques et normes applicables à la profession et au milieu de pratique et j'exerce ma profession en les respectant.	1	2	3	4	s.o.	<input type="checkbox"/>
5.2 Je suis responsable de mes propres actions et décisions en tout temps.	1	2	3	4	s.o.	<input type="checkbox"/>
5.3 J'interviens et je signale les problèmes d'exercice de la profession.	1	2	3	4	s.o.	<input type="checkbox"/>
5.4 Je fais preuve d'un jugement raisonnable dans l'exercice de la profession.	1	2	3	4	s.o.	<input type="checkbox"/>
5.5 Je cherche à créer un milieu d'exercice qui appuie la responsabilité professionnelle et les comptes à rendre.	1	2	3	4	s.o.	<input type="checkbox"/>
5.6 Je partage mes connaissances et mes compétences avec d'autres personnes afin de répondre aux besoins des clients.	1	2	3	4	s.o.	<input type="checkbox"/>
5.7 Je fournis un encadrement / mentorat et je guide le perfectionnement professionnel d'étudiantes infirmières.	1	2	3	4	s.o.	<input type="checkbox"/>
5.8 Je maintiens une immatriculation en règle permettant d'exercer la profession.	1	2	3	4	s.o.	<input type="checkbox"/>
5.9 J'ai d'abord pour responsabilité de maintenir mon aptitude à exercer la profession.	1	2	3	4	s.o.	<input type="checkbox"/>



GUIDE EN TROIS ÉTAPES POUR SATISFAIRE AUX EXIGENCES DU MAINTIEN DE LA COMPÉTENCE

Étape 1 – Autoévaluation (suite)

Comment remplir la Feuille de travail – Autoévaluation

1. Passez en revue les cinq normes d'exercice de l'AIINB et les énoncés descriptifs correspondants exposés dans la *Feuille de travail – Autoévaluation*. Pensez au lien qui existe entre chaque énoncé descriptif et votre rôle précis et votre milieu d'exercice. De l'espace est prévu pour prendre des notes au fur et à mesure de votre réflexion sur chaque norme.
2. Évaluez votre pratique en regard de chaque énoncé descriptif des normes d'exercice.

Évaluez votre pratique sur une échelle de 1 à 4 en encerclant le numéro approprié.

Y a-t-il un aspect en particulier de cet énoncé descriptif sur lequel vous voulez vous concentrer? Si c'est le cas, cochez la case dans la dernière colonne, puis continuez.

3. Une fois que vous aurez indiqué sur la *Feuille de travail – Autoévaluation* les énoncés descriptifs auxquels vous ne répondez peut-être pas constamment, choisissez au moins un énoncé descriptif prioritaire sur lequel vous vous concentrerez.

Consignez les énoncés descriptifs choisis dans la première colonne de la *Feuille de travail – Plan d'apprentissage*. Voir l'étape 2 : *Plan d'apprentissage*.

Posez-vous la question suivante : « De quelle façon chaque énoncé descriptif des normes d'exercice s'applique-t-il à ma pratique? »

Posez-vous la question suivante : « Est-ce que je suis satisfait constamment aux attentes de l'énoncé descriptif? »

Posez-vous la question suivante : « Sur quel énoncé descriptif vais-je me concentrer? »



GUIDE EN TROIS ÉTAPES POUR SATISFAIRE AUX EXIGENCES DU MAINTIEN DE LA COMPÉTENCE

Étape 2 – Plan d'apprentissage

Élaboration et mise en œuvre de votre plan d'apprentissage

Le moment est venu d'élaborer votre plan d'apprentissage en vous appuyant sur votre autoévaluation et l'énoncé descriptif ou les énoncés descriptifs sur lesquels vous avez décidé de vous concentrer à l'étape 1.

Le plan d'apprentissage vous permet d'énumérer les énoncés descriptifs prioritaires des normes d'exercice que vous avez déterminés à l'étape 1, de fixer les objectifs d'apprentissage, de planifier les activités d'apprentissage, de consigner les dates cibles et les dates d'achèvement et d'évaluer les effets des activités d'apprentissage.

Le plan d'apprentissage doit être flexible et nécessite une révision constante au cours de l'année. Au cours de la mise en œuvre de votre plan d'apprentissage, il se peut que vous vouliez modifier les objectifs d'apprentissage, ajouter des activités d'apprentissage ou rajuster les dates cibles à mesure que des changements ou des événements surviennent dans votre milieu d'exercice ou dans vos responsabilités infirmières.

La *Feuille de travail – Plan d'apprentissage* est un outil pour documenter votre plan d'apprentissage. En voici un échantillon.

FEUILLE DE TRAVAIL – PLAN D'APPRENTISSAGE

ÉCHANTILLON

Nom

Année d'exercice

Rôle (poste)

Milieu d'exercice

Directives : Créez un plan d'apprentissage pour les énoncés descriptifs des normes de votre *Feuille de travail – Autoévaluation* sur lesquels vous avez choisi de vous concentrer cette année. Indiquez dans la première colonne ci-dessous sur quel énoncé descriptif vous allez travailler. Fixez un objectif d'apprentissage correspondant à l'énoncé descriptif et énumérez les activités d'apprentissage que vous comptez réaliser. Consignez la date cible (C) pour chaque activité d'apprentissage, ainsi que la date d'achèvement de l'activité (A). Évaluez votre plan d'apprentissage avant de commencer à évaluer votre pratique pour l'année d'exercice suivante.

Numéro de l'énoncé descriptif des normes d'exercice de l'étape 1	Objectif d'apprentissage Que vais-je apprendre?	Activité d'apprentissage Comment vais-je apprendre?	Dates Date cible (C) Date d'achèvement (A)



GUIDE EN TROIS ÉTAPES POUR SATISFAIRE AUX EXIGENCES DU MAINTIEN DE LA COMPÉTENCE

Étape 2 – Plan d'apprentissage (suite)

Remplir la Feuille de travail – Plan d'apprentissage

1. Dressez un plan d'apprentissage pour **les énoncés descriptifs des normes d'exercice** que vous avez jugé prioritaires à l'étape 1 à l'aide de la *Feuille de travail – Plan d'apprentissage*. Consignez les énoncés descriptifs que vous avez sélectionnés dans la colonne *Numéro de l'énoncé descriptif* à gauche.
Posez-vous la question suivante : « Que vais-je apprendre? »
2. En utilisant un verbe d'action, rédigez un objectif d'apprentissage pour **chaque** énoncé descriptif que vous avez choisi. Voir la section qui suit sur la rédaction des objectifs d'apprentissage.
Posez-vous la question suivante : « Qu'est-ce que je veux être capable de faire? »
3. Choisissez les **activités d'apprentissage** précises qui vous aideront à atteindre chaque objectif d'apprentissage. Les activités d'apprentissage doivent être reliées au travail que vous faites actuellement ou que vous avez l'intention de faire prochainement
Posez-vous la question suivante : « Comment vais-je y arriver? »
4. Fixez des **dates cibles** pour chaque activité d'apprentissage afin de ne pas dévier de votre objectif.
5. Documentez l'achèvement de chaque activité d'apprentissage. N'oubliez pas d'inscrire la date d'achèvement à mesure que vous terminez chaque activité d'apprentissage.
6. En mettant votre plan en œuvre, vous pourriez déterminer d'autres activités d'apprentissage qui vous aideront à répondre à vos objectifs d'apprentissage établis. Inscrivez ces autres activités d'apprentissage dans votre plan d'apprentissage. Voir la Section 7, *Exemples de feuilles de travail*, pour voir des exemples de plans d'apprentissage remplis.
7. Au cours de l'année, vous participerez à d'autres activités d'apprentissage que vous n'avez pas inscrites dans votre plan d'apprentissage du PMC. La *Feuille de travail – Suivi des autres activités d'apprentissage* vous explique comment consigner le suivi de vos activités d'apprentissage additionnelles pour votre propre information. Voir la Section 7, *Suivi des autres activités d'apprentissage*.

Les activités d'apprentissage peuvent être :

- Lire des articles et des manuels.
- Établir des liens et consulter des spécialistes de votre établissement ou de la province.
- Observer le travail d'une infirmière expérimentée.
- Participer à des rondes de pratique clinique, à des séminaires, à des possibilités de formation interne ou à des ateliers.
- Visionner une vidéo.
- Assister ou participer à la présentation d'un cas clinique.
- S'inscrire à des cours de formation continue.
- Assister à des congrès.
- Obtenir la certification de l'AIIIC dans votre domaine de spécialité.
- Faire du préceptorat auprès d'étudiantes.
- Mentorer une collègue.



GUIDE EN TROIS ÉTAPES POUR SATISFAIRE AUX EXIGENCES DU MAINTIEN DE LA COMPÉTENCE

Étape 2 – Plan d'apprentissage (suite)

Comment rédiger des objectifs d'apprentissage

Des objectifs d'apprentissage précis peuvent orienter votre plan d'apprentissage et vous aider à choisir des activités d'apprentissage. Pour profiter au maximum de votre plan d'apprentissage, réfléchissez attentivement à ce que vous voulez accomplir :

- Décrivez chaque objectif par rapport aux résultats qui doivent être illustrés à la fin de cet apprentissage.
- Commencez chaque objectif d'apprentissage par un verbe d'action qui indique un résultat qui peut être observé.
- Les objectifs d'apprentissage devraient être :
 - spécifiques,
 - mesurables,
 - acceptables,
 - réalistes, et
 - accompagnés d'une date limite.

Verbes d'action utiles

- | | | | |
|--------------|---------------|--------------|-------------------|
| • démontrer | • appliquer | • créer | • apprendre |
| • développer | • communiquer | • planifier | • enseigner |
| • déterminer | • organiser | • coordonner | • mettre en œuvre |

- Vos objectifs d'apprentissage pourraient mettre l'accent sur divers résultats, par exemple :
 - connaissances,
 - compréhension (application des connaissances),
 - aptitudes à la réflexion d'un niveau plus élevé (pensée critique, résolution des problèmes),
 - résultats affectifs comme attitudes, sentiments et émotions, et
 - résultats par rapport au rendement (tâche ou comportement).



GUIDE EN TROIS ÉTAPES POUR SATISFAIRE AUX EXIGENCES DU MAINTIEN DE LA COMPÉTENCE

Étape 3 – Évaluation

Évaluer les effets de vos activités d'apprentissage sur votre pratique infirmière

Réalisez vos activités d'apprentissage et prenez le temps de déterminer si vous en avez bénéficié. Il est important de déterminer quels effets vos objectifs d'apprentissage et l'achèvement de vos activités d'apprentissage ont eus sur votre pratique infirmière. Documentez les effets de votre apprentissage sur la Feuille de travail – Plan d'apprentissage.

En évaluant votre apprentissage, vous pourriez déterminer des domaines d'exercice qui formeront la base de vos exigences du PMC pour l'année suivante.

Posez-vous la question suivante : « Les activités d'apprentissage ont-elles contribué à l'atteinte des objectifs d'apprentissage? »

Posez-vous la question suivante : « De quelle façon les activités d'apprentissage ont-elles influencé ma pratique? »

